



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ère étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Mobilier de bureau Mobilier de bureau	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC373-212883/A	Date 2021-05-10
Client Reference No. - N° de référence du client EC373-212883	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-045-6001	
File No. - N° de dossier MCT-1-44005 (045)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2021-05-26 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacFarlane (MCT), Andrew	Buyer Id - Id de l'acheteur mct045
Telephone No. - N° de téléphone (782) 377-4248 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 566-7514
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 81 Regent Street Fredericton New Brunswick E3B3W3 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

No of Page/

N° de page _____



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO:**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande EC373-212833	Amendment No. - N° de modification
Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier

Date of Solicitation – Date de la demande

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.

Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.

Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : _____ Date : _____

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires
Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? No

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Exigences en matière de sécurité :

1. Conditions
 - a. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide, comme le précise l'annexe B.
 - b. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à l'établissement de travail dont l'accès est réglementé, doivent satisfaire aux exigences définies dans l'annexe B en matière de sécurité comme il est indiqué à l'annexe B.
2. Pour plus d'informations sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).
3. Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique) :
 - a. d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
 - b. d'ici la date de l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité nécessaire demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.
 - a. Le numéro de la cote de sécurité de l'organisation valide du soumissionnaire délivrée par la DISC.
 - b. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est également préférable d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission	
Les soumission doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 26 mai 2021 b. 1400hrs ADT
À l'emplacement physique (<i>le cas échéant</i>)	PWGSC Acquisitions, Bid Receiving 1st Floor/1ère étage, Suite 1212, 100-1045 Main Street, Moncton, NB E1C 1H1
À l'adresse de courriel (<i>le cas échéant</i>)	
Option de soumission supplémentaire service epost Connect:	TPSGC.RAReceptionSoumisNBPE-ARBidReceivingNBPE.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	__ 5 __ jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	<input checked="" type="checkbox"/> L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<input type="checkbox"/> Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	<input type="checkbox"/> Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)
	Nom : Andrew MacFarlane
	Titre : Agent d'approvisionnements
	Ministère, organisme ou société d'État : Services Publics et Approvisionnement Canada
	Adresse : 161, rue St. Peters, 2ieme etage, piece 204, Charlottetown, I.-P.-E. CIA 5P7
	N° de téléphone : (782) 377-4248
	Courriel : Andrew.macfarlane@pwgsc-tpsgc.gc.ca
4.2	Chargé de projet (<i>à remplir à l'attribution du contrat</i>)

	<p><i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i></p> <p><i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i></p>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>	
	Adresse :	

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable
- c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

- d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois
- e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
- f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

- g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : 1A, 1B, 2, 6

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

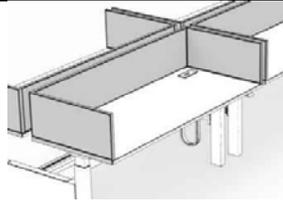
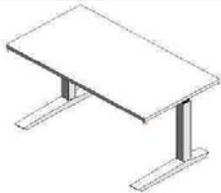
Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

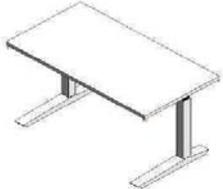
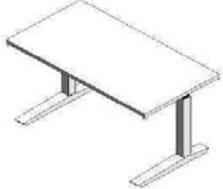
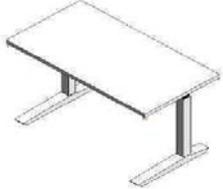
INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

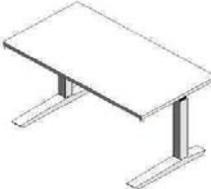
****Veuillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégories de produits : 1A, 1B et 2
Tableau 1A – Tableau des produits

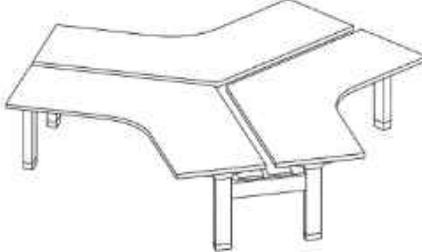
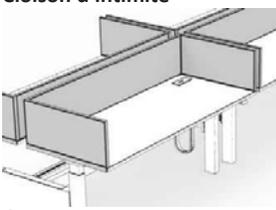
Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
Catégorie 1B						
1	1bCPSXXSXXL54XFANNN	 <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions selon la largeur réelle de la table (54 po ±4 po) • Consulter les plans de mobilier et l'annexe C de la demande de soumissions (WS-02, WS-03). 	147		\$	\$
2	1bCPSXXSXXL48XFANNN	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions selon la largeur réelle de la table (48 po ±4 po) • Consulter les plans de mobilier et l'annexe C de la demande de soumissions (WS-01). 	106		\$	\$
3	1bCPSXXSXXL30XFANNN	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions selon la largeur réelle de la table (30 po ±4 po) • Consulter les plans de mobilier et l'annexe C de la demande de soumissions (WS-01, WS-03). 	316		\$	\$
4	1bCPSXXSXXL24XFANNN	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions selon la largeur réelle de la table (24 po ±4 po) • Consulter les plans de mobilier et l'annexe C de la demande de soumissions (WS-01, WS-02). 	148		\$	\$
Catégorie 2						
5	2WSSREXXL30L48BELXX	 <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les aires de travail ouvertes : WS-01A Postes de 	106		\$	\$

		<p>travail 2/F - 34, 3/F - 22, 4/F - 34, 5/F - 16</p> <ul style="list-style-type: none"> Se reporter à l'annexe C et aux plans de mobilier. 				
6	2WSSREXXL24L72BELXX	 <ul style="list-style-type: none"> Toutes les aires de travail ouvertes : WS-01B Postes de travail 2/F - 34, 3/F - 22, 4/F - 34, 5/F - 16 Se reporter à l'annexe C et aux plans de mobilier. 	106		\$	\$
7	2WSSREXXL30L54BELXX	 <ul style="list-style-type: none"> Toutes les aires de travail ouvertes : WS-03A Postes de travail à utilisation temporaire : 2/F - 38, 3/F - 29, 4/F - 6, 5/F - 8, Salle de travail n° 305 - 4, salles de concentration - 10 (n° 215, n° 316, n° 322, n° 410, n° 412, n° 504, n° 507, n° 508, n° 514, n° 514), salles d'examen - 2 (n° 320, n° 418), salle de courrier - 8 Se reporter à l'annexe C et aux plans de mobilier. 	105		\$	\$
8	2WSSREXXL24L42BELXX	 <ul style="list-style-type: none"> Salles de formation : n° 308 – 16, salles de concentration n° 216 et 314 Se reporter à l'annexe C et aux plans de mobilier. 	18		\$	\$

9	2WSSREXXL24L54BLXX	 <ul style="list-style-type: none"> • Salles de formation : n° 308 – 1 	1		\$	\$
---	--------------------	--	---	--	----	----

Produits non disponibles dans le cadre de l'AMA

Le fournisseur signe et atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre de l'AMA fournis sont conformes à toutes les spécifications et respectent toutes les exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description du produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
10	<p>Surfaces de travail modulaires de type comptoir à hauteur réglable de 120 degrés</p>  <p>Équivalent à 2B2LREXXL24L48BELFA avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surfaces de travail de type comptoir assis-debout à hauteur réglable dos à dos • Surface de travail comportant trois postes de travail • Câble central dans le piétement avec couvercles • Se reporter à l'annexe C (WS-02) et aux plans de mobilier pour connaître les dimensions. 	7		\$	\$
11	<p>Cloison d'intimité</p>  <p>Équivalent à 1bCPSXXSXXL54XFANNN avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions selon la largeur réelle de la table (72 po ±4 po) • Consulter les plans de mobilier et l'annexe C de la demande de soumissions (WS-01). 	106		\$	\$
12	Cloisons à poutre d'alimentation autoportantes	69		\$	\$

	 <ul style="list-style-type: none"> • Portée de 72 po en ligne avec tissu, consulter les plans de mobilier pour aménager les postes de travail et les surfaces de travail de type comptoir à deux côtés servant de postes de travail à utilisation temporaire. • Se reporter à l'annexe C et aux plans de mobilier pour connaître la configuration. • Veuillez consulter l'annexe D pour connaître les spécifications. 				
13	<p>Cloisons à poutre d'alimentation autoportantes avec colonnette de service verticale</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Portée de 48 po en ligne avec tissu, consulter les plans de mobilier pour aménager les postes de travail et les surfaces de travail de type comptoir à deux côtés servant de postes de travail à utilisation temporaire. • Colonnette verticale pour acheminer les faisceaux de câbles d'alimentation et de communication depuis le plafond suspendu jusqu'à la cloison à poutre d'alimentation. Emplacements : Aire de travail ouverte n° 203 - poste de travail à utilisation temporaire, aire de travail ouverte n° 306 - poste de travail à utilisation temporaire, aire de travail ouverte n° 417 – poste de travail (voir les plans de mobilier) • Se reporter à l'annexe C et aux plans de mobilier pour connaître la configuration. • Veuillez consulter l'annexe D pour connaître les spécifications. 	12		\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines	\$

				pour la livraison du mobilier.	
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p>

	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p> <p>Accès au site</p> <p><i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i></p> <p><i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$

7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(<i>s'il y a lieu</i>)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) [<i>À supprimer au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
10	Taxes applicables : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : [<i>applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat</i>]	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 1B – Tableau des produits de catégorie 5

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	5TLTDSKBAAACUSBXXXX	 <ul style="list-style-type: none"> Toutes les aires de travail ouvertes aux tables à hauteur réglable Salles de concentration aux tables à hauteur réglable 	234		\$	\$
2	5PMOFSTFMACUSBXXXX	 <p>Bloc d'alimentation autoportant, 30 po de hauteur</p> <p>Emplacement (AC-03) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Modules de concentration - n° 404 - 4, Point de réflexion n° 404 - 2 	6		\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** <i>La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison	\$

				Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>

	Accès au site <i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires. L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 1C – Tableau des produits de catégorie 6 : Tables de réunion

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	6MMTMDREOL36L60WYXX	 <p>Hauteur standard avec pattes en T et roulettes. Prévoir une ouverture à la surface avec passe-câble d'alimentation rétractable et système d'acheminement des câbles (deux prises de courant/une prise de données/une prise USB).</p> <p>Emplacement (TA-01) : Salles de réunions n° 202 - 8, n° 301 - 4, n° 302 - 4,</p>	16		\$	\$
2	6CMUSHDSRL60L60WYXX	 <p>Hauteur du bureau (29 po), table multimédia arrondie, 1 524 mm sur 1 524 mm (60 po sur 60 po). S'assurer que le piètement de la table permet de recevoir des sièges accessibles.</p> <p>Emplacement (TA-03) : Salles de projet n° 214, 304, 503</p>	3		\$	\$
3	6CMUSHRERL36L72WYXX	 <p>Hauteur du bureau (29 po), table multimédia rectangulaire/ovale, 965 mm sur 915 mm (36 po sur 72 po). S'assurer que le piètement de la table permet de recevoir des sièges accessibles.</p>	5		\$	\$

		Emplacement (TA-06) : Salles de travail : n° 303, n° 403, n° 411, n° 505, n° 518			
<p>Produits non disponibles dans le cadre de l'AMA (ne doivent pas dépasser 30 % de la quantité ferme par catégorie)</p> <p>Le fournisseur signe et atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre de l'AMA fournis sont conformes à toutes les spécifications et respectent toutes les exigences d'essai détaillées à l'annexe D.</p>					
Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description du produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	<p>Table à hauteur réglable avec mur multimédia (TA-02)</p>  <p>Équivalent à 6CMUHATZRL54L84XYXX avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table de forme trapézoïdale à hauteur réglable de 1 370 mm sur 2 130 mm (54 po sur 84 po) • Plage de réglable de la hauteur de 27 po à 46 po • Prévoir une ouverture à la surface avec passe-câble d'alimentation rétractable et système d'acheminement des câbles. • S'assurer que le piètement de la table permet de recevoir des sièges accessibles. <p>Emplacement (TA-02) : Salle de projet 415</p>	1		\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** <i>La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p>

	<p>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</p> <p>Accès au site <i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i> <i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat		
	Nom :		Numéro de téléphone :
			Courriel :
			Autre :

Tableau 1D – Tableau des produits de catégorie 6 : Chaises pour aires de collaboration

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	6KKCSAxxLY16XXXMOYX	 Emplacements (CH-03) : Points de discussion : 2/F Espace social n° 200 - 3, 2/F Salle de repos n° 217 - 6, 3/F Salle de repos n° 300 - 7, 4/F Salle de repos n° 401 - 2, 5/F Salle de repos n° 501 - 4,	22		\$	\$
10	6KKCSAxxSY16XXXMONX	 Emplacement (CH-10) : Cuisinette : 2/F-5, 3/F - 2, 4/F - 18, 5/F - 8	33		\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** <i>La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p>

	<p>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</p> <p>Accès au site <i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i> <i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 1E – Tableau des produits de catégorie 6 : Tables pour aires de collaboration

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	6CLTVARZXLW7<36ONXX	 <p>Emplacement (TA-07) : Zones de travail en équipe : 2/F - 2, 3/F - 2, 4/F - 2, 5/F - 2 2/F Aire de détente n° 217 - 4</p>	12		\$	\$
2	6CCLVAROPL30XXXAvXX	 <p>Table de salle de repos ronde de 30 po de diamètre et de 25 po de hauteur</p> <p>Emplacement (TA-08) : Points de discussion et cuisinette 2/F Espace social n° 200 - 1 2/F Salle de repos n° 217 - 2, 3/F Salle de repos n° 300 - 3, 4/F Salle de repos n° 401 - 5, 5/F Salle de repos n° 501 - 5, Point de réflexion : n° 318 - 2, n° 506 - 2</p>	20		\$	\$

Produits non disponibles dans le cadre de l'AMA (ne doivent pas dépasser 30 % de la quantité ferme par catégorie)

Le fournisseur signe et atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre de l'AMA fournis sont conformes à toutes les spécifications et respectent toutes les exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description du produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$

<p>1</p>	<p>Table basse</p>  <p>Équivalent à 6CCTVAROLL30XXXJNXX avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table basse de 762 mm (30 po) de diamètre <p>Emplacement (TA-11) : Espace social n° 315-1, Salle de repos n° 413 - 1</p>	<p>2</p>	<p>\$</p>	<p>\$</p>
<p>2</p>	 <p>Équivalent à 6CCLVASQPL30L30AYXX avec les modifications suivantes :</p> <p>Table rectangulaire avec piètement central de 762 mm sur 1 219 mm (30 po sur 48 po) Hauteur de la salle de repos (25 po) Le fini doit être assorti à l'article 2 de l'AMA ci-dessus.</p> <p>Emplacement (TA-09) : Cuisinette : 2/F - 3, 3/F - 3, 5/F - 2</p>	<p>5</p>		
<p>3</p>	 <p>Équivalent à 6CCLVASQPL30L30AYXX avec les modifications suivantes :</p> <p>Table rectangulaire avec piètement central de 762 mm sur 1 219 mm (30 po sur 48 po) Hauteur régulière (29 po) Le fini doit être assorti à l'article 2 de l'AMA ci-dessus.</p> <p>Emplacement (TA-09) : Cuisinette : accès pour fauteuils roulants</p>	<p>3</p>		
<p>4</p>	 <p>Équivalent à 6CCLVAROPL30XXXAvXX</p>	<p>6</p>		

<p>avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Table de salle de repos ronde de 610 mm (24 po) de diamètre et 635 mm (25 po) de hauteur <p>Emplacement (TA-10) : Salles de téléphone : n° 212, n° 313, n° 321, n° 407, n° 509</p>	
---	--

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L’UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l’attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l’installation de mobilier.</i>	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l’attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l’installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l’attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l’installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l’attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l’installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l’article 5, annexe A de l’AMA				Total des livraisons :	\$
**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l’autorisation d’aller de l’avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité					

<p>advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p><i>*** La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>		
--	--	--

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>	Prix total de l'installation :	\$
---	--------------------------------	----

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p> <p>Accès au site</p> <p><i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i></p> <p><i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i></p>
2.1	Plateforme de chargement/lieu
A	Lieu N/A
B	Plateforme N/A
C	Ascenseur N/A
D	Porte N/A
E	Monte-charge À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)

3.	Continuité des attestations
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs

3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 1F – Tableau des produits de catégorie 6 : Écrans pour aires de collaboration

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	6LMMDMWSXDW8XXXXNNN	 Emplacement : (AC-01) Zone de travail en équipe n° 201	1		\$	\$
2	6LWBFPWSXXXXXXXXNNN	 Emplacement : (AC-02) Salles de projet n° 214, n° 304 et n° 503, Salles de travail n° 303, n° 305, n° 403, n° 411, n° 515 et n° 518 et zones de travail en équipe n° 402 et n° 506	12		\$	\$
8	6LFSUPXXXXW8XXXXTXX	 Emplacement : (CH-09b) Point de réflexion n° 404 Écran 90 degrés en forme de L	4		\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et</i>	\$

				<i>l'installation de mobilier.</i>	
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** <i>La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison	\$

				Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>

2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i> <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i> Accès au site <i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i> <i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 1G – Tableau des produits de catégorie 6 : Sièges pour salles de repos A

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	6SLCWAXXFUXXXXMXXX	 <p>Fauteuil d'aire de repos avec accoudoirs et pouf assorti</p> <p>Points de réflexion (CH-09a) 3/F - Quatre fauteuils, 4/F - Deux fauteuils et deux poufs, 5/F - Quatre fauteuils</p>	10		\$	\$
2	6SMPRBXXLU25G19LYNN	 <p>Canapé deux places : (CH-04a) 1 400 mm sur 840 mm (55 po sur 33 po), (CH-04d) 1 675 mm sur 840 mm (66 po sur 33 po), Hauteur du siège, banquette rembourrée avec dossier mi-hauteur, sans accoudoir, avec alimentation, à monter avec les articles 3 et 4 ci-dessous. Se reporter à l'annexe C.</p> <p>Emplacement (CH-04a / 04d) : Zone de travail en équipe n° 200 - 2, (55 po) Salle de repos n° 217 - 4, (55 po) Zone de travail en équipe n° 324 - 2, (55 po) Zone de travail en équipe n° 402 - 3, (55 po) Zone de travail en équipe n° 506 -</p>	15		\$	\$

		2, (55 po) Zone de travail en équipe n° 506 - 2 (66 po)				
3	6SMPCBXXLU37G19LYNN	 <p>Canapé concave courbé de 90 degrés, 1 430 mm sur 900 mm (56 po sur 35 po), hauteur du siège : de 430 à 508 mm (de 17 po à 20 po), banquette rembourrée avec dossier à mi-hauteur, sans accoudoir</p> <p>À monter avec l'article 2 ci-dessus et l'article 4 ci-dessous. Se reporter à l'annexe C.</p> <p>Emplacement (CH-04b) : Zone de travail en équipe n° 201 - 2, Zone de travail en équipe n° 324 - 1, Zone de travail en équipe n° 402 - 1, Zone de travail en équipe n° 506 - 1</p>	5		\$	\$
4	6SMORBXXLU25G19LNNN	 <p>Pièce d'extrémité, sans dossier, sans accoudoir, 850 mm sur 850 mm (33 po sur 33 po) À monter avec l'article 2 ci-dessus. Se reporter à l'annexe C.</p> <p>Emplacement (CH-04c) : Zone de travail en équipe n° 324 - 1</p>	1		\$	\$
5	6STCWRXXLUXXXXXNNX	 <p>Chaise d'aire de repos avec tablette, dossier bas et sans accoudoir, 29 po (largeur) sur 30 po (profondeur) sur 33 po (hauteur)</p> <p>Emplacement (CH-07) : Salles de projet : n° 214 - 3, n° 304 - 3, n° 415 - 2, n° 503 - 3 Salles de travail : n° 303 - 1, n° 305 - 2, n° 518 - 1</p>	15		\$	\$

6	6SBBTWXXLUW3G19LMNN		13		\$	\$
		<p>Canapé à deux places, banquette rembourrée avec traversin, 51 po (largeur) sur 30 po (profondeur) sur 22 po (hauteur)</p> <p>Emplacement (CH-12) : Cuisinette : 2/F - 5, 3/F - 5, 5/F - 3</p>				

Produits non disponibles dans le cadre de l'AMA

Le fournisseur signe et atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre de l'AMA fournis sont conformes à toutes les spécifications et respectent toutes les exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description du produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	 <p>Pouf carré rembourré 863 mm (largeur) sur 863 mm (profondeur) sur 430 mm (hauteur) (34 po sur 34 po sur 17 po) (± 2 po)</p> <p>Emplacement (CH-05) : Zone de travail en équipe n° 200 - 2, Zone de travail en équipe n° 324 - 1, Zone de travail en équipe n° 402 - 2, Zone de travail en équipe n° 506 - 2</p>	7		\$	\$
2	<p>Fauteuil de visiteur</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Fauteuil à accoudoirs d'environ 26,7 po (largeur) sur 26,7 po (profondeur) sur 31 po (hauteur) • Siège rembourré • Piètement en bois en forme d'étoile à quatre branches <p>Emplacement (CH-13) : espace social n° 315 - 2</p>	2		\$	\$
3	Fauteuil d'aire de repos	2		\$	\$

				
	<ul style="list-style-type: none"> • Fauteuil à accoudoirs d'environ 26,7 po (largeur) sur 26,7 po (profondeur) sur 31 po (hauteur) • Siège rembourré • Piètement en métal pivotant en forme d'étoile à quatre branches <p>Emplacement (CH-14) : Hauteur de la salle de repos (2 po)</p>			
Ajouter des lignes au besoin.			Total des produits	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** <i>La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p> <p>Accès au site</p> <p><i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i></p> <p><i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.

F	Autre (préciser)	
---	------------------	--

3.	Continuité des attestations
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) <i>:[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 1H – Liste des produits – Sièges pour salles de repos B non disponibles dans le cadre de l'AMA

Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description du produit <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	<p>Chaise d'aire de repos</p>  <ul style="list-style-type: none"> Pouf carré avec dossier <p>Emplacement (Ch-16a) : Espace social n° 402, zone de travail en équipe - 2</p>	2		\$	\$
2	<p>Chaise d'aire de repos</p>  <ul style="list-style-type: none"> Pouf carré sans dossier, doit être assorti à l'article 4 ci-dessus <p>Emplacement (CH-16b) : Espace social n° 402, zone de travail en équipe - 2</p>	2		\$	\$
Ajouter des lignes au besoin.			Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** <i>La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p>

	<p>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</p> <p>Accès au site <i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i> <i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 11 – Liste des produits – Bancs de vestiaire non disponibles dans le cadre de l'AMA

Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description du produit <i>**Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.</i>	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
6	<p>Banc de vestiaire</p>  <ul style="list-style-type: none"> Banc autoportant de 48 po (largeur) sur 18,5 po (profondeur) Base en métal en forme de U Dessus en bois lamellé <p>Emplacement (CH-17) : Vestiaire n° 206 - 2, n° 312 - 1, n° 409-2</p>	5		\$	\$
Ajouter des lignes au besoin.			Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison	\$

				Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>

	Accès au site <i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires. L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

Tableau 1J – Tableau des produits de catégorie 6 : Modules de concentration

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIU du GC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B., para 4.1, de l'AMA.)</i> **Les images doivent être utilisées à titre de référence seulement.	Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
	6OPLWLFSPXC3H46X YTA	 <p>Module de concentration avec surface de travail, siège, prises de courant et de données, cloisons d'intimité d'une hauteur de ± 54 po</p> <p>Emplacement (CH-06) : Modules de concentration : n° 306 - 2, n° 404 - 4, n° 516-2</p>	8		\$	\$
<p>Produits non disponibles dans le cadre de l'AMA (ne doivent pas dépasser 30 % de la quantité ferme par catégorie)</p> <p>Le fournisseur signe et atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre de l'AMA fournis sont conformes à toutes les spécifications et respectent toutes les exigences d'essai détaillées à l'annexe D.</p>						
Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description du produit non disponible dans le cadre de l'AMA		Qté	Numéro de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
1	<p>Enclave de réunion avec canapé à six places</p>  <p>NON DISPONIBLE DANS LE CADRE DE L'AMA (équivalent à 6OGWWFFSLXC2H47XYXX avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module rembourré avec table • Sans média • 94 po (largeur) sur 77 po (profondeur) sur 58 po (hauteur) <p>Emplacement (ch-08b) : Espace social n° 200 - 2, salle de repos n° 300 – 1</p>		3		\$	\$

2	<p>Enclave de réunion avec canapé à quatre places</p>  <p>NON DISPONIBLE DANS LE CADRE DE L'AMA (équivalent à 6OGWWFFSLXC2H47XYXX avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module rembourré avec table • Sans média • 94 po (largeur) sur 53 po (profondeur) sur 58 po (hauteur) <p>Emplacement (ch-08b) : Espace social n° 315 - 2, salle de repos n° 401 - 2, salle de repos n° 501 - 1, espace social n° 506 - 1</p>	6		\$	\$
---	---	---	--	----	----

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** <i>La livraison devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées a la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</i></p>				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N°	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (5e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (4e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (3e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

4	81 rue Regent, Fredericton N.-B. E3B-3W3 (2e étage***)	Septembre 2021- À confirmer après l'attribution du contrat	8 :00 à 18:00	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>*** L'installation devra être programmé par étages en raison des contraintes reliées à la construction. Le fournisseur est responsable de programmer l'installation d'après la programmation de construction. L'horaire sera partagé après l'attribution du contrat.</p>				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p> <p>Accès au site</p> <p><i>Les visites sur le chantier peuvent être affectées par les mesures provinciales de santé publique mises en œuvre à la suite de la pandémie du COVID-19. L'accès peut être restreint ou totalement interdit à tout moment et d'autres moyens de collecte des informations pertinentes pour la conception peuvent être nécessaires.</i></p> <p><i>L'entrepreneur devra adhérer à tous les protocoles et / ou mesures COVID-19 mis en œuvre par les bureaux provinciaux de santé publique, le gouvernement provincial ou TPSGC.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	N/A
B	Plateforme	N/A
C	Ascenseur	N/A
D	Porte	N/A
E	Monte-charge	À l'entrée principale- ascenseur régulière et non un monte-charge.

F	Autre (préciser)	
---	------------------	--

3.	Continuité des attestations
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

A. L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.

Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.

ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Pour les produits de catégorie 1a, le soumissionnaire doit fournir :

- a) les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans les plans d'étage.

La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :

- les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles dans le cadre de l'AMA qui font partie de cette catégorie;
- de brèves descriptions des produits;
- les quantités;
- les prix unitaires fermes.

**** Les produits des catégories autres que la catégorie 1a figurent sur le plan d'étage à titre informatif seulement. ****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend tous les articles de la catégorie 1a dans les quantités requises, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux matrices de cloisons ou aux plans d'aménagement des postes de travail présentés à l'annexe C.

*** À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire » devient « l'entrepreneur ».**

Exigence de la catégorie 1a :

1) Plan(s) d'étage

*** Se reporter au plan d'étage en format PDF ou AutoCAD ci-joint. ***

2) Détails des cloisons

a. Consulter l'annexe D pour connaître les détails des cloisons.

3) Aménagement des postes de travail

*** Se reporter au plan d'aménagement des postes de travail en pièce jointe. ***

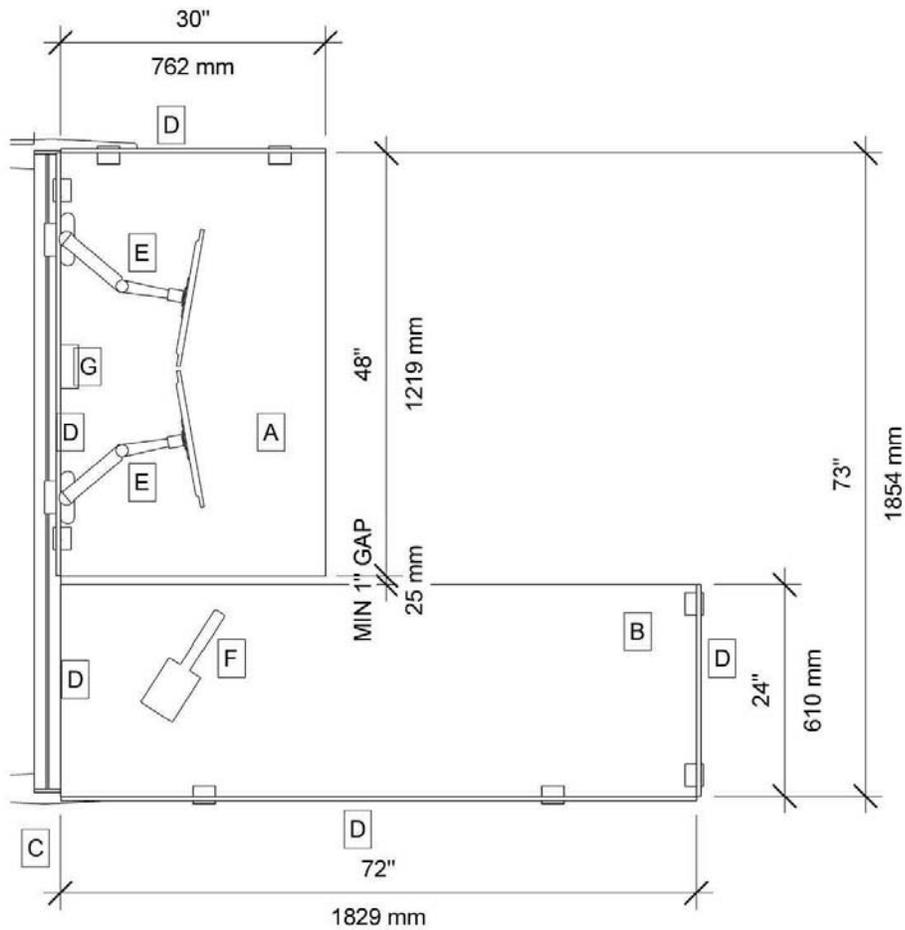
a. Plans d'aménagement des postes de travail

- En cas de divergence entre les plans d'aménagement des postes de travail et le plan d'étage, ce dernier a préséance.
- Lorsque deux postes de travail types ou plus ont une colonne de cloisons commune, le fini intérieur du poste de travail doit être tel qu'il est décrit dans les Feuilles de données types et **AUCUNE CLOISON NE DEVRAIT ÊTRE SUPERPOSÉE. S'il n'y a pas de poste de travail adjacent, veuillez vous reporter à la Feuille de données pour les critères relatifs au fini.**
- Si un poste de travail type est muni d'une source d'alimentation et que l'autre poste de travail ne l'est pas, une source d'alimentation est requise pour les deux postes. Inclure les plans d'aménagement des postes de travail (sous forme de feuilles de données types ou de dessins en trois dimensions) ici ou en pièce jointe séparée à la présente demande de soumissions.
- Consulter le plan pour connaître l'emplacement du module d'alimentation et des colonnettes de service.

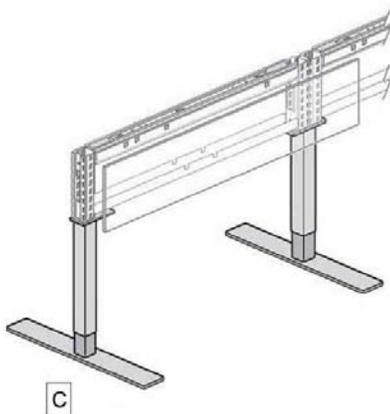


PROVIDE CONNECTION FROM WALL OR CEILING HARDWARE DIRECT CONNECTION TO FEED WORKSTATIONS. CONTRACTOR TO COORDINATE POWER REQUIREMENT WITH WORKSTATIONS PRIOR TO START OF WORK. CONFIRM EXACT LOCATION OF FURNITURE FEED PRIOR TO ROUGHING IN

Aménagement des postes de travail (WS-01) – Plan d'étage



WORKSTATION (WS-01) (3.4m²) FURNITURE LAYOUT

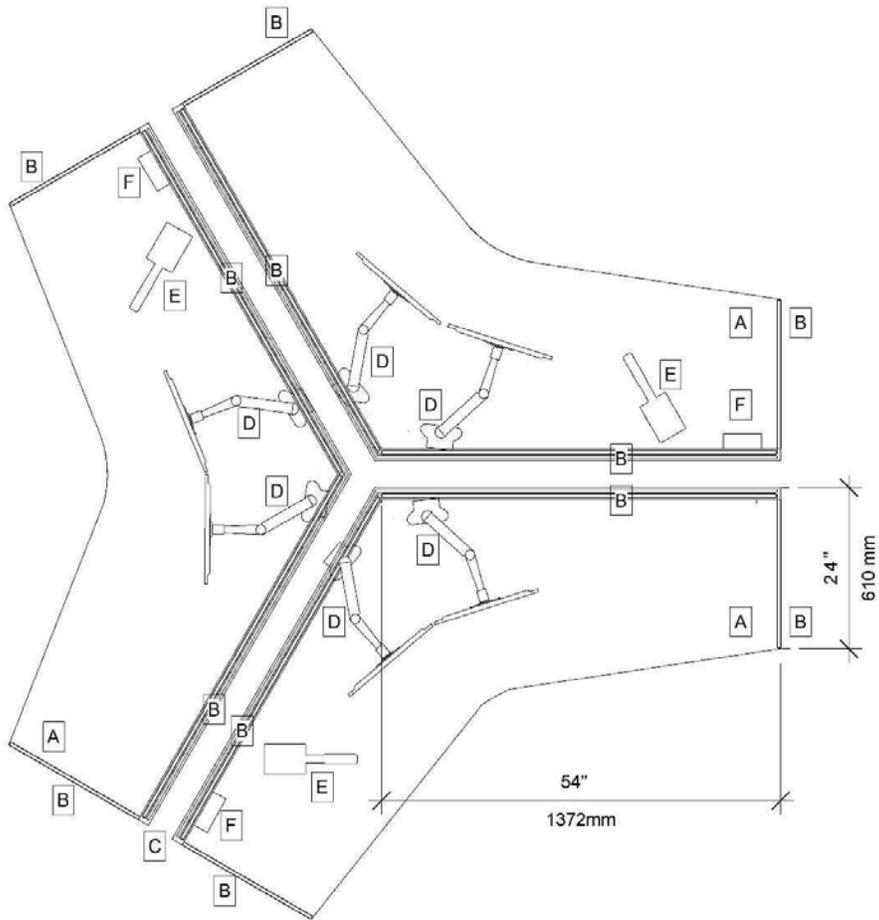


- A** HIGH ADJUSTABLE WORK SURFACE (30" x 48")
- B** HIGH ADJUSTABLE WORK SURFACE (24" x 72")
- C** FREESTANDING POWER BEAM WITH T-LEG BASE
LINKING ONE OR TWO SIDES TO CREATE WORKSTATION CLUTERS
REFER TO FURNITURE PLANS
INCLUDE TWO TRIPLEX RECEPTACLES AND ONE DATA
- D** WORK SURFACE MOUNTED PRIVACY SCREENS
(SMOOTH FELT)
- E** TWO SINGLE MONITOR ARMS (EXISTING)
- F** TASK LIGHT
- G** POWER MODULE (EXISTING)

Aménagement des postes de travail (WS-01) – Vue en 3D



Aménagement des postes de travail (WS-02) – Plan d'étage

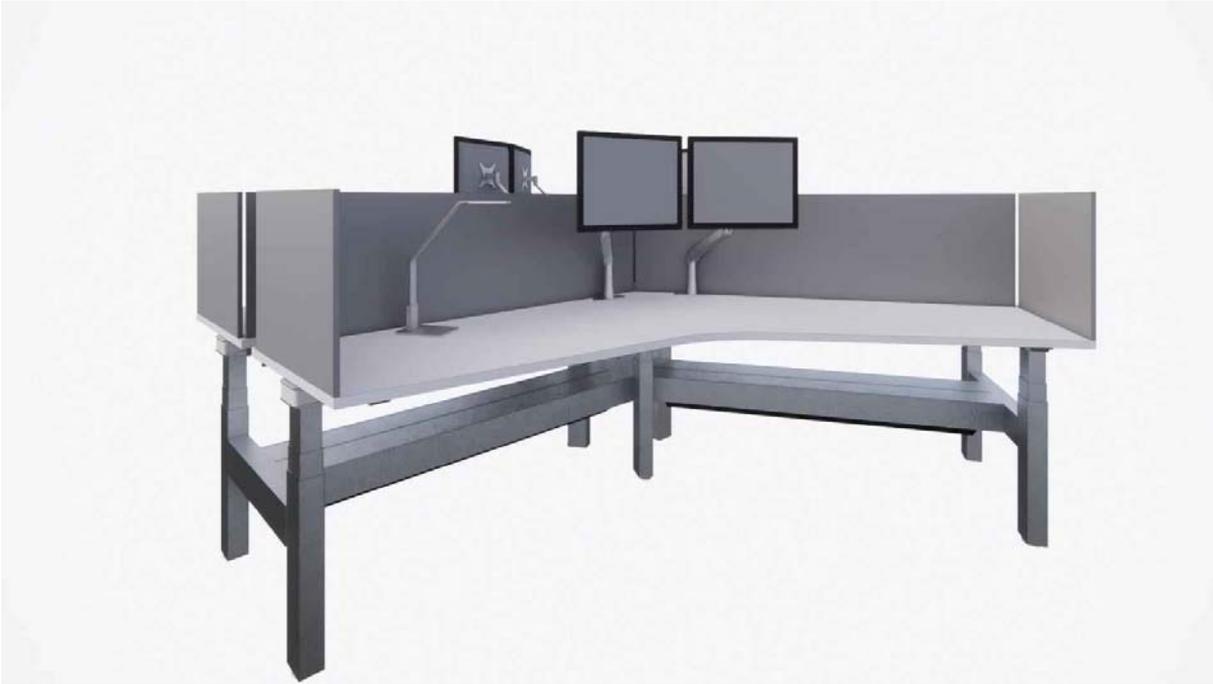


HIGHT ADJUSTABLE WORK SURFACE (120 DEGREE)

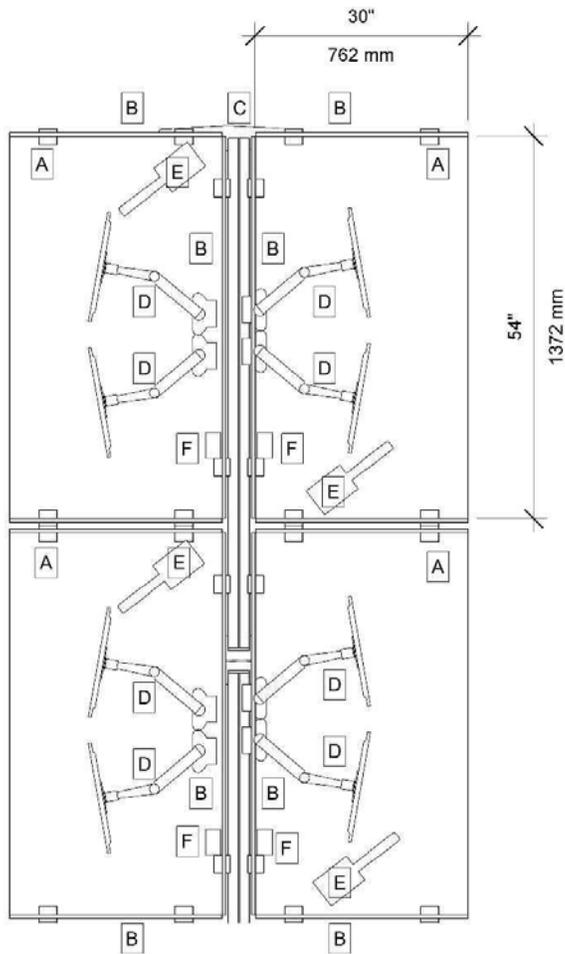
WORKSTATION (WS-02) FURNITURE LAYOUT

- A** 120 DEGREE BACK - TO - BACK HIGHT ADJUSTABLE WORK SURFACE
- B** WORK SURFACE MOUNTED PRIVACY SCREENS (SMOOTH FELT)
- C** CENTRAL CABLE TROUGH BASE WITH COVERS LINKING ONE TO CREATE WORKSTATION CLUTERS REFER TO FURNITURE PLANS INCLUDE TWO TRIPLEX RECEPTACLES AND ONE DATA
- D** SINGLE MONITOR ARM (EXISTING)
- E** TASK LIGHT
- F** POWER MODULE

Aménagement des postes de travail (WS-02) – Vue en 3D



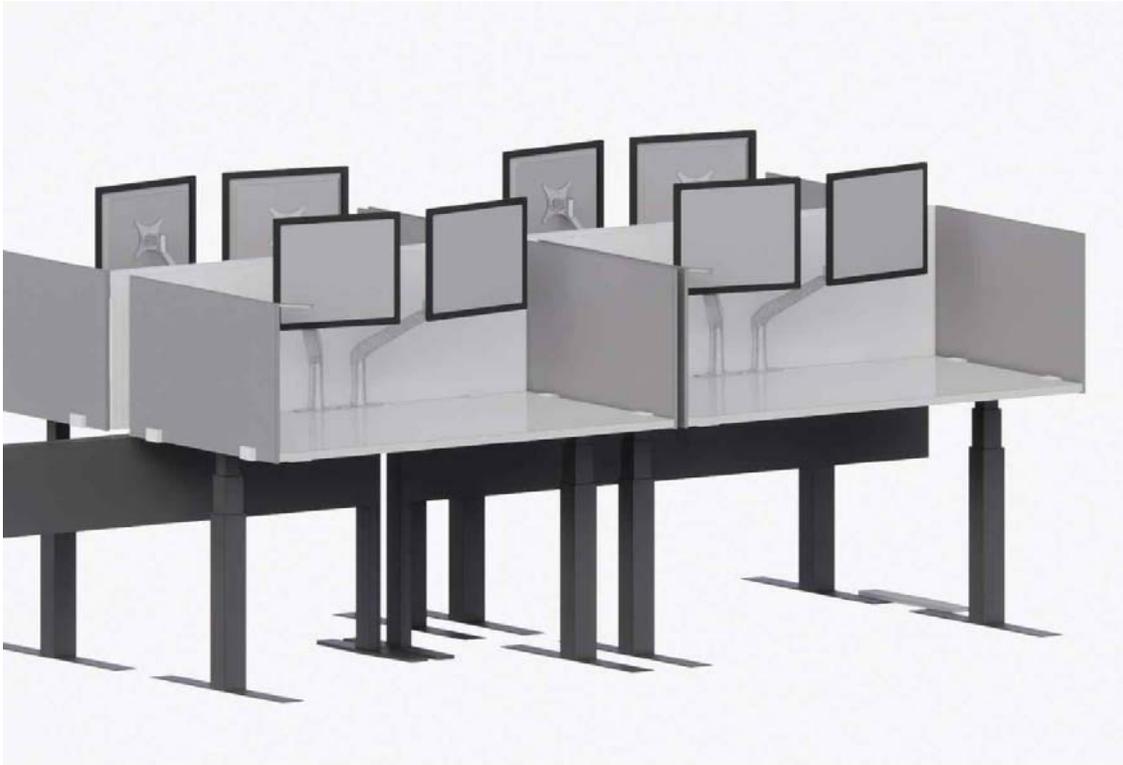
Aménagement des postes de travail à utilisation temporaire (WS-03) – Plan d'étage



TOUCHDOWN (WS-03) - FURNITURE LAYOUT

- A** HIGH ADJUSTABLE WORK SURFACE WITH T-LEG BASE, SINGLE-SIDED
- B** WORK SURFACE MOUNTED PRIVACY SCREENS (SMOOTH FELT)
- C** FREESTANDING POWER BEAM WITH T-LEG BASE LINKING ONE OR TWO SIDES TO CREATE BENCHING CLUSTERS REFER TO FURNITURE PLANS INCLUDE TWO TRIPLEX RECEPTACLES AND ONE DATA
- D** SINGLE MONITOR ARM (EXISTING)
- E** TASK LIGHT
- F** POWER MODULE

Aménagement des postes de travail à utilisation temporaire (WS-03) – Vue en 3D



ANNEXE D Spécifications supplémentaires et certifications

1. Spécifications pour les articles de catégorie 1 non disponibles dans le cadre de l'AMA – Cloisons à poutre d'alimentation autoportantes :

.1 Description

.1 Un système de cloisons avec poutre d'alimentation et de distribution de données séparé, autoportant et certifié UL

.4 La hauteur totale d'une *cloison de base* ne doit pas dépasser 762 mm (30 po).

.5 La colonnette verticale entre les poutres et à l'extrémité de celles-ci doit comporter quatre points d'accès (un de chaque côté du pied carré de la colonnette) pour permettre de disposer le système en ligne droite, ou en forme de L, de T ou de X avec un seul câble de raccordement universel reliant le système électrique d'un côté à l'autre de la poutre.

.2 Dimensions

.1 La hauteur hors-tout d'une cloison, y compris tout composant monté sur la cloison, doit se situer entre 25 po et 30 po.

.2 La hauteur de toutes les cloisons doit respecter les exigences suivantes :

1. La *hauteur de base* doit se situer entre 609 mm (25 po) et 762 mm (30 po) inclusivement.

.3 La largeur des cloisons doit se situer entre 1 219 mm (48 po) et 1 828 mm (72 po).

.4 La cloison doit prévoir un dégagement d'au moins 152 mm (6 po) et d'au plus 203 mm (8 po) entre le plancher fini et le bas de la cloison.

.5 L'épaisseur maximale des cloisons ne doit pas dépasser 101 mm (4 po).

.3 Finis

.1 Les cloisons de base doivent être offertes en métal.

.2 Le prix du tissu des cloisons doit inclure des finis de grade 2.

.4 Alimentation électrique et transmission de données

.1 La hauteur des cloisons doit prévoir des *modules d'alimentation et de communication des données sur le devant*. Les prises de courant doubles, ainsi que les prises voix et données, doivent être posées à des endroits prédéterminés, lorsque prescrit.

.2 Des prises de courant ainsi que des prises voix et données doivent se trouver *sous la surface de travail*.

.3 Chemins de câbles :

.1 Toutes les cloisons, qu'elles soient alimentées ou non, et toutes les colonnettes doivent comporter un chemin de câbles dissimulé qui permet de gérer les câbles électriques et téléphoniques et les câbles de transmission de données.

.2 Les chemins de câbles doivent être suffisamment spacieux pour offrir un rayon de courbure d'au moins 76 mm (3 po) destiné au passage de câbles de communication à l'horizontale et à la verticale.

.3 Le chemin de câbles doit renfermer un système électrique à huit fils modulaire et configurable comportant entre un et quatre circuits, et doit permettre le passage de câbles de téléphone et de données.

.4 Les chemins de câbles situés à la base doivent être munis d'entrées défonçables permettant de recevoir des prises électriques dos à dos.

.5 Les couvercles de chemins de câbles doivent s'ouvrir et se refermer solidement sans l'aide d'outils spéciaux.

.6 Les câbles de communication et d'électricité peuvent être placés dans un même chemin de câbles, pourvu qu'une séparation métallique soit aménagée.

.7 Il doit être possible d'installer des prises d'alimentation sur les chemins de câbles qui n'en ont pas sans avoir à démonter le poste de travail.

.8 Toutes les entrées défonçables et tous les points d'accès non utilisés et visibles doivent être recouverts pour cacher les trous inesthétiques.

.9 Le système vertical d'acheminement des câbles doit permettre de camoufler les câbles entre le chemin de câbles de la cloison et le point d'entrée dans le plancher, le mur ou le plafond.

.4 Installation électrique

.1 L'installation électrique doit être faite de composants modulaires capables d'alimenter certains endroits prédéterminés et pouvant être légèrement modifiés ou désassemblés sans démonter le poste de travail.

.2 Des accès par le plafond et le plancher ainsi qu'une alimentation dans les murs sont requis. Les dispositifs d'alimentation par le haut doivent être compatibles avec des plafonds d'au moins 3 048 mm (10 pi) de hauteur.

.3 L'installation électrique doit pouvoir alimenter neuf (9) postes de travail à partir d'un point d'alimentation central.

.4 L'installation électrique doit avoir la capacité d'alimenter au moins trois (3) circuits à sept (7) fils.

.5 Une installation électrique d'au moins 115 V et 15 ou 20 A comprenant au minimum deux (2) circuits doit être prévue pour les vieux bâtiments, lorsque prescrit.

.6 Chaque poste de travail doit comporter au maximum six (6) prises de courant *sur le devant*, soit trois (3) prises de courant doubles ou deux (2) prises de courant triples. Chaque poste de travail doit être doté d'une (1) prise voix et données *sur le devant*.

.7 Prise : Les prises doivent être interchangeable à des endroits prédéterminés par le fabricant et accessibles à la hauteur de la surface de travail, en dessous et au-dessus de celle-ci

.8 Les cloisons et les *panneaux additionnels* avec prises électriques d'une largeur variant entre 457 mm (18 po) et 1 220 mm (48 po) doivent comporter jusqu'à trois (2) prises électriques. Les cloisons et les panneaux additionnels dont la largeur varie de 1 371 mm (54 po) à 1 981 mm (78 po) doivent comporter jusqu'à trois (3) prises électriques.

5. Support/piètement

.1 La cloison à poutre doit être autoportante et comporter des branches de support structural des deux côtés.

2. Attestation

.1 Conformité des produits non disponibles

2.1 Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

PURCHASING OFFICE - BUREAU DES ACHATS

CONTRACT – CONTRAT

Utilisez la mention « Le Canada accepte votre soumission » lorsque vous avez publié un document d'invitation à soumissionner, dont les sections 1 et 2 étaient remplies, et que le soumissionnaire a présenté un document de soumission.

Canada accepts your bid to provide to Canada the goods, services or both described in the Contract in accordance with the conditions and at the prices set out in the Contract.

Le Canada accepte votre soumission de fournir au Canada les biens, services ou les deux décrits dans le contrat conformément aux conditions et aux prix prévus au contrat.

Utilisez la mention « Nous vous demandons de » lorsque votre invitation à soumissionner était verbale, que vous n'avez pas envoyé au soumissionnaire un document d'invitation à soumissionner dont la section 2 était remplie, et que vous n'avez pas passé en revue avec le soumissionnaire les modalités prévues à la section 2.

You are requested to sell to the Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the supplies and services listed herein and on any attached sheets at the price or prices set out therefor.

Nous vous demandons de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans les présentes et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés dans les présentes et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

The vendor hereby accepts this contract Le fournisseur accepte le présent contrat	
Name, title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre du signataire autorisé (caractère d'impression)	
Signature	Date

Le fournisseur ne signe qu'un contrat qui porte la mention « Nous vous demandons de ».

File No. – N° de dossier	
Date of Contract – Date du Contrat	
Contract No. - N° du contrat	Amendment No. - N° de modification
Client Reference No. (optional) - N° de référence du client (facultatif)	
Financial Code(s) – Code(s) financier(s)	
Duty - Droits <input checked="" type="checkbox"/> Includ Inclus <input type="checkbox"/> Exclud En sus	GST - TPS/ HST – TVH <input checked="" type="checkbox"/> Includ Inclus <input type="checkbox"/> Exclud En sus
FOB – FAB	
DESTINATION	
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.	
Invoices - Original and two copies must be completed and sent to: Factures – L'original et deux copies doivent être remplis et envoyés à : See Section 2, Article 6. Voir Section 2, Article 6.	
Address inquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1.	
Area Code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone	Facsimile No. N° de télécopieur
Total estimated cost – Coût total estimatif	
For the Minister – Pour le Ministre	